

PV du Conseil Municipal

Lundi 1^{er} septembre 2025 – salle du conseil

à 18h30 - No 2025-07

Présidence	Isabelle HENNIQUAU, maire		
Présents	Jules BUREL – adjoint	Lucie RISSE-MICHON – adjoint	Julien FOURNIER – adjoint
	Sven BEHRENDT	Benoît BOURGADE	Michel GAUDÉ
	David LOPES	Monika NETELENBOS	Laurence RISSE
	Marie-Christine SCARBOLO	Louis WALCKIERS	
Excusé(s)	(Julie GEILLON pouvoir à David LOPES)	Jean-Vincent PICHER (pouvoir à Marie-Christine SCARBOLO)	

Quorum 8

Ordre du jour

0	Approbation du PV 2025-05 du 07 juillet 2025	1
1	Urbanisme.....	2
	1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits	2
	1.2 Servitude de passage sur la parcelle AB109	2
2	Travaux.....	2
	2.1 Point sur les travaux et projet en cours.....	2
3	Finance	3
	3.1 Convention d'utilisation de la piscine municipale.....	3
	3.2 Congrès des Maires.	3
4	Scolaire.....	4
	4.1 Point sur la rentrée scolaire.....	4
5	Conseil & commissions communautaires.....	4
6	Divers	4

Madame le Maire demande au conseil municipal d'ajouter un point : Opposition au projet d'adaptation 4 quinquies du plan directeur cantonal du Canton de Vaud. A l'unanimité le conseil donne son accord.

0 Approbation du PV 2025-05 du 07 juillet 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1 Urbanisme

1.1 Informations sur les permis de construire et déclarations préalables instruits

DATE RECEPTION	DOSSIER	DEMANDEUR	OBJET	DECISION	Date de décision
16/04/2025	DP25B0014	MASRAF Dahmane	Création abri de matériel, verger et ruches	DEFAVORABLE	01/09/2025
25/04/2025	DP25B0015	CHALONS Antoine	Création de 6 fenêtres de toit	FAVORABLE	16/07/2025
23/05/2025	PC24B007M01	AL BAPTAIN Rasha	Démolition du RDC, modification balcons	FAVORABLE	31/07/2025
19/06/2025	DP25B0017	ENERGYMOOV	Installation PAC	FAVORABLE	31/07/2025
24/06/2025	DP25B0018	VON ROHLAND Caroline	Division parcellaire	FAVORABLE	28/07/2025
10/07/2025	DP25B0019	DE BEJARRY Laure	Changement de porte d'entrée	TACITE	10/08/2025
16/07/2025	DP25B0020	LEROY Thierry	Installation panneaux photovoltaïques	TACITE	16/08/2025

M. Julien Fournier informe que les permanences urbanisme reprennent cette semaine. Il rappelle qu'elles se tiennent le mercredi après-midi à la mairie de 15h à 17h.

M. Michel Gaudé suggère de communiquer davantage sur la révision du PLUIH (sauvernews)

1.2 Servitude de passage sur la parcelle AB109

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal, par une délibération du 5 septembre 2022, a autorisé la vente des parcelles communales AB112 et AB113 à la société IMOTIS. Un permis de construire a été accordé le 1^{er} août 2024, actuellement purgé de tout recours.

Pour la réalisation du projet, en conformité avec le permis de construire, une servitude de passage doit être constituée.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de constitution de servitude de passage tous usages sur la parcelle A109 appartenant à la commune au profit des parcelles A112 et A113.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer, l'acte correspondant et tout document y afférent.

2 Travaux

2.1 Point sur les travaux et projet en cours

Voie douce : la création sur le chemin de Villars Dame devrait prendre 3 semaines entre l'installation de passerelles en bois, l'élagage des bois le long du ruisseau. Le fossé doit être nettoyé, une requête est faite auprès de l'Agglo pour une intervention rapide. Mme le maire rappelle que cette voie douce se situe sur des parcelles communales. M. Gaudé relève que la passerelle est plus longue que le projet initial et fait part de son inquiétude sur la sécurité et notamment pour un enfant en vélo qui pourrait tomber. M. Burel précise que la réglementation impose 45 cm de haut. Mme Henniquau indique qu'il y aura des chasse-roues qui seront mis en place sur les côtés. Une réunion sera organisée sur place.

M. Gaudé rappelle que les panneaux de signalisation sont enfin arrivés et seront installés courant l'automne

M. Gaudé demande si la fermeture de la route de Villars Dame le dimanche reste pertinente.

Mme le Maire précise que jusqu'à la fin du mandat la route sera fermée. Mais qu'une modification pourra être décidée par le nouveau conseil en collaboration avec Versonnex.

Ecole : les stores extérieurs seront installés durant les vacances de la Toussaint. Ces stores sont conçus pour limiter les pertes de chaleur et protéger de la chaleur pendant les périodes chaude tout en laissant passer la lumière.

3 Finance

3.1 Convention d'utilisation de la piscine municipale.

La piscine municipale de Gex accueille des classes primaires de l'école Jacques JANIER. La ville de Gex met en place des conventions qui fixent les règles d'accueil et de fonctionnement des activités scolaires de la natation au sein de la piscine municipale de Gex et qui précise les engagements de la ville de Gex, et des utilisateurs.

La mise à disposition de la piscine municipale nous est consentie à titre onéreux.

Les tarifs à la date de la signature de la convention sont de :

- 53€/séance pour un groupe classe sans Maitre-Nageur Sauveteur
- 77.50 €/séance pour un groupe classe avec Maitre-Nageur Sauveteur.

Cette convention est conclue pour la période du 08.09.2025 au 03.07.2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

Accepte la nouvelle convention proposée, autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents s'y rapportant.

3.2 Congrès des Maires.

Le conseil municipal est compétent pour accorder un mandat spécial aux élus, ce qui leur permet de se voir confier une mission pour une réunion importante, ou un déplacement ayant un intérêt communal. Pour l'exécution de ce mandat spécial les élus ont droit au remboursement des frais liés à ce mandat.

M. Jules BUREL, 1^{er} Adjoint se rendra au 107^{ème} congrès des Maires qui se déroulera à Paris du 18 au 20 novembre 2025.

Madame le Maire vous proposera de donner un mandat spécial à cette occasion et d'approuver la prise en charge des frais afférents à ce déplacement, dans la limite des frais réels engagés et sur présentation des justificatifs. Elle propose que soient remboursés à M. BUREL :

- Les frais de nuitées
- Les repas
- Le transport en train de Genève à Paris en 1^{ere} classe, aller et retour.
- Les transports pour se rendre au salon (bus, métro, taxi)

Elle propose aussi que la commune prenne en charge les frais d'inscription de M. BUREL, la facture étant transmise après le congrès.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil

- Donne mandat pour le congrès des Maires qui se tiendra du 18 au 20 novembre 2025 à Paris.
- Approuve le remboursement de la totalité des frais de transport et d'hébergement liés à ce mandat,
- Approuve le paiement des frais d'inscription de M. BUREL sur le budget communal.

4 Scolaire

4.1 Point sur la rentrée scolaire.

Pour cette rentrée l'effectif est de 136 élèves. Un peu moins que l'année scolaire précédente, ce qui fait suite à une nouvelle répartition de la carte scolaire par la division de Grilly en 3 secteurs. Les enfants sont répartis entre Sauverny et Divonne selon leur résidence.

Les classes de maternelles restent encore bien chargées cette année. Cinq grandes sections seront avec les CP. Une Atsem sera présente le matin dans cette classe pour soutenir l'enseignant.

Un AESH sera présent dans la classe des Petites Sections 3 jours par semaine.

Cette année, la journée de décharge du directeur est le vendredi.

M. Gaudé fait part de son inquiétude au vu du projet immobilier à l'entrée de Grilly (côté Sauverny) et du nombre d'enfants qui seront scolarisés, il incite à attirer de nouveau l'attention de Mme le Maire de Grilly sur ce sujet.

5 Conseil & commissions communautaires

Néant

6 Opposition au projet d'adaptation 4 quinquies du plan directeur cantonal du Canton de Vaud

Mme Le maire informe que ce projet a 10 ans et n'a fait l'objet d'aucune communication. Une consultation publique a été lancée par le Conseil d'Etat sur la période du 8 juillet au 19 septembre 2025.

Elle demande l'autorisation au conseil municipal de répondre à la consultation publique par une opposition à ce projet tant que le résultat des études d'impacts et de consultation des habitants concernés ne seront pas connus.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil municipal autorise Madame le Maire à répondre à la consultation publique et de s'opposer à ce projet de plan directeur cantonal du Canton de Vaud pour les raisons ci-dessus évoquées.

L'association ASHES organise une réunion d'information le lundi 8 septembre à 18h30 à la salle polyvalente Georges Bonnefoy. EcoLaVersoix fera une présentation du projet de décharge aux Tattes-de-Bogis, entre Chavannes-des-Bois et Chavannes-de-Bogis,

M. Fournier demande s'il y a une action au niveau de l'Agglo. Mme le Maire propose de faire un courrier au Président pour l'interpeller sur ce sujet.

7 Divers

6 septembre : inauguration de la Grange à Pont à Versonnex

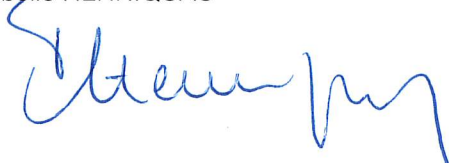
7 septembre : marche des pompiers, rendez-vous à 9h30 à la salle polyvalente.

27 septembre : World Clean Up Day

11 octobre : marche et course de Ma Bulle Rose

Séance levée à 19h30., prochain conseil municipal le 6 octobre 2025 à 18h30

Le Maire
Isabelle HENNIQUAU



Le Secrétaire de séance
Lucie RISSE-MICHON

